



# Les Nouvelles du CHSCT 44

Séances plénières des  
28 septembre 2021  
& 14 octobre 2021

En premier lieu, le CHSCT ayant trop de points à l'ordre du jour, il a été décidé que le point 5 concernant l'avis du CHSCT pour le PAP du SRE ainsi que celui du bureau DGFIP BSI3 serait vu lors d'une deuxième séance le 14/10/2021 le matin. En revanche, en ce qui concerne les PAP de l'INSEE et de la Douane, le CHSCT n'émet pas d'avis puisque ces sujets ont déjà fait l'objet de discussions lors de CTL dans ces deux directions.

La CGT Finances Publiques comme d'autres organisations syndicales réclament le retour des CHSCTs en présentiel et demande que le CHSCT ait lieu avant le CTL.

## **CRISE SANITAIRE : PROBLÈME TRÉSORERIE DU CHU DE NANTES**

Les médecins de prévention de chaque direction s'accordent à dire que la situation s'améliore nettement et que même s'il y a encore des cas de COVID, aucun cas grave n'est à déplorer.

En ce qui concerne la trésorerie du CHU de Nantes, un problème s'est posé pour quelques agents lors de leur retour de vacances début août. En effet, le 5 août a été voté la loi sur le passe sanitaire et l'obligation vaccinale pour les personnes soignants et hospitaliers en CHU. La DG a considéré que, pour les agents de la trésorerie se trouvant dans l'enceinte du CHU, les mêmes obligations s'imposaient... Mais, alors que le CHU a appliqué ces mesures progressivement, l'encadrement du CFP, appuyé par la direction locale, a décidé d'appliquer strictement cette obligation, dès le lundi 9 août.

Plusieurs agents, en congés en juillet, et revenus le 4 et 5 août, se sont donc vus refusés l'entrée au CFP dès cette date !! Et ce alors que le Gouvernement parlait, le

vendredi 6 août, de « tolérance » et de « semaine de rodage ».. !

De plus, cette sanction, immédiate et brutale, a été décidée sans aucune coordination avec le service RH et la médecine de prévention. Les agent-e-s se sont donc vus imposer de poser trois jours de congé, se demandant même s'ils n'allaient pas être suspendus.

La CGT a également demandé pourquoi ce sont les chefs de services qui ont effectué le contrôle du passe sanitaire (quid du secret médical ?). Le médecin de prévention a répondu qu'il était compétent pour réaliser des tests mais pas pour le contrôle des passes sanitaires, qui sont du ressort des directions.

La CGT rappelle tout de même qu'entre mars et mai 2020, le risque d'exposition au virus, au CHU, était bien plus forte, mais que là, on faisait preuve de plus de bon sens...

## **TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS : ENQUÊTE DU PCR**

Le président du CHSCT n'a pas connaissance d'une réponse de l'Inspection du Travail ce qui est confirmé par M Girona. Il va revenir à la charge pour avoir une réponse.

Pour l'enquête à la DSFIPE, la CGT demande à ce que dans les préconisations, il soit indiqué que les encadrants fassent remonter les problèmes de paroles ou actes dès qu'ils en ont connaissance.

Les conclusions de la délégation d'enquête n'ont été

présenté qu'à 3 agents qui étaient présents. Pourtant comme l'a rappelé la délégation d'enquête, celle-ci n'est pas là pour donner des responsabilités à qui que ce soit.

En ce qui concerne la date de ce CHSCT, elle tombe en même temps qu'une réunion NRP à Chateaubriant. La CGT demande donc à la direction une plus grande coordination.

## **PLAN ANNUEL DE PRÉVENTION INSEE DOUANES**

Le CHSCT rappelle qu'il n'émettra pas d'avis pour ces deux PAP pour les raisons évoquées en préambule.

## **DSFIPE : AVIS CHSCT SUR NOUVELLES TECHNOLOGIES**

L'introduction de nouvelles technologies va remplacer des forces humaines. Pour la CGT, les collègues ne

savent plus ce qu'ils font. C'est une perte totale de sens du travail que nous voulons traiter. C'est ce qui est im-

portant pour le CHSCT. L'apport de ces nouvelles technologies va aboutir à la suppression de 6 ou 7 emplois. Le CTL concernant celles-ci a déjà eu lieu. Devant le non-respect du devoir des directions envers le CHSCT, puisqu'en effet, il faut toujours courir après

les projets de restructurations et de nouvelles technologies, le CHSCT a décidé de ne pas émettre d'avis. Le médecin du Travail déplore que l'on ne discute pas des préconisations vu avec l'Inspecteur Sécurité et Santé au travail.

## COMPTE-RENDU VISITE SIP NANTES CENTRE DU 09/07/2021

Il est à noter une difficulté de communications entre agents et supérieurs hiérarchiques. Ce n'est pas la première visite dans ce service puisqu'il y en avait déjà eu une en 2016. Aujourd'hui, le service subit les conséquences d'un passage de 6 à 4 SIP. La CGT note que certains services sont plus impactés que d'autres et

certain(e)s agent(e)s n'ont plus envie de se battre. Une personne a d'ailleurs démissionné.

La Direction estime que la nouvelle cheffe de service a reçu un bon accueil mais admet qu'il va falloir améliorer certains comportements anormaux.

## FICHES DE SIGNALEMENT ET REGISTRES SST

En ce qui concerne les fiches de signalement, la CGT note un certain nombre d'agentes victime de violences dans les accueils. Aussi elle demande que la Direction introduise dans les courriers d'avertissement aux usagers coupable de tels actes une note sur les violences sexistes. La direction tiendra compte de notre remarque si tel est le cas.

Dans les registres SST, un mot commun a été adressé

par plusieurs agent(e)s de la trésorerie de Carquefou pour dénoncer le manque de personnel. La CGT estime qu'un tel appel est un appel au secours. La Direction indique que l'équipe de renfort est présente tous les mois dans le poste pour pallier ce problème. Pour la CGT, il faut de vrais effectifs en plus et non pas un appel à l'équipe de renfort continu.

## EXAMEN FICHES ACTION ET BUDGET

La CGT vote pour en ce qui concerne toutes les fiches du fait que le budget restant couvre largement les dépenses.

## PAP SRE

La direction du SRE admet des risques dans le service liés aux réformes des retraites avec une inquiétude sur les prochaines missions, des modalités d'exercice modifiées à cause du confinement et une mauvaise installation des agent(e)s à leur domicile ainsi qu'une difficile dissociation entre vie familiale et professionnelle.

Pour la CGT, il faut veiller à ce que les agent(e)s ne fassent pas plus d'heures en télétravail qu'à leurs bu-

reaux.

Le CHSCT émet un avis favorable mais préconise une vigilance plus anticipée face aux situations critiques inscrites au DUERP en cotation A. Le CHSCT pose également une vigilance sur les conditions de travail à domicile tant sur le matériel que sur l'aspect psychologique.

## PAP BUREAU DGFIP BS13 (KIBORI)

Le CHSCT déplore que le bilan 2020 porte beaucoup sur la sécurité mais très peu sur les conditions de travail même si la direction admet un gros problème de disso-

ciation entre vie personnelle et professionnelle.

Pour toutes ses raisons, le CHSCT a décidé de ne pas émettre d'avis.

## POINT SUR LE CGR DE CHÂTEAUBRIANT

La CGT note que certains CGR qui ont fermé avaient déjà un gros retard et que celui-ci risque de se répercuter sur le nouveau CGR de Chateaubriant qui aura du mal à le résorber. D'autres par, la Direction est soi-di-

sant d'ailleurs incapable de dire combien d'emplois ont été supprimés en tout, suite à la fermeture des trois CGR de Martinique Corse et Paris. On se croirait à Bercy.

## PROCHAINE SÉANCE PLÉNIÈRE DU CHSCT LE 09 NOVEMBRE 2021

### VOS REPRÉSENTANTS CGT LORS DE CE CHSCT

Yann DOUTEAU (DRFIP) - Alain GAUDIN (DOUANES)  
Camille Hoffmann (SRE) - Jérôme LAVANDIER (DRFIP)

